

# Information

**Les comités syndicaux sont des instances publiques. Ceci fait office d'information et ne tient pas lieu d'invitation.**

A titre d'information, la prochaine réunion du comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 se tiendra le :

**Mardi 16 septembre 2025, à 14h30**  
**Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05**  
**ZA grande île Nord – 491 Rue des Pins**  
**05230 CHORGES**

Conformément au règlement intérieur, cette réunion est proposée **en présentiel ou en distanciel**, les éléments de connexion via un lien teams seront adressés sur demande. Les votes se feront au scrutin public organisé par appel nominal des délégués du comité syndical en visioconférence.

**L'ordre du jour est le suivant :**

## **I. Affaires Générales**

- 1.1 Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 27 juin 2025
- 1.2 Renonciation à restitution d'un bien par Enedis
- 1.3 Mise en place d'un cadastre solaire départemental
- 1.4 Adhésion de la commune de Rosans au collège optionnel « Eclairage Public » de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 à la suite de sa mise à disposition des installations « Eclairage public » au syndicat
- 1.5 Modification des annexes aux statuts de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 – A la suite de l'adhésion de la commune de Rosans au collège optionnel « Eclairage public »

## **II. Finances**

- 2.1. Décision modificative n°3 au budget général
- 2.2. Décision modificative n°1 au budget annexe Eborn
- 2.3. Décision modificative n°1 au budget annexe Réseau de chaleur
- 2.4. Décision modificative n°1 au budget annexe Production ENR
- 2.5. Subvention à la Chaire ECOT Ethique des Crises, des Organisations et des Territoires
- 2.6. Accord cadre de travaux et de maintenance sur le réseau d'éclairage public pour les communes ayant mis à disposition leurs équipements d'éclairage public à Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

### III. Transition énergétique

- 3.1 Convention relative à la cession à titre gratuit d'une station de recharge pour vélos à assistance électrique
- 3.2 Convention de partenariat tripartite concernant la centrale hydroélectrique d'Aiguilles
- 3.3 Réseau de chaleur – complément d'études pour le réseau de chaleur situé sur la commune de Charges auprès de la Région
- 3.4 Réseau de chaleur – convention relative à la répartition des missions de vérification périodique des extincteurs de la chaufferie de Durancia
- 3.5 Convention SyME Rénov' de conduite d'opération et de mandat de maîtrise d'ouvrage publique pour la rénovation thermique de l'Ecole Communale Elémentaire de la commune de Rochebrune
- 3.6 Convention SyME Rénov' de mandat de maîtrise d'ouvrage publique pour la rénovation énergétique du bâtiment « Maire-Ecole » à Montmaur
- 3.7 Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Puy Saint Pierre pour la réalisation d'un réseau technique avec chaufferie biomasse et passage en hydraulique du bâtiment Foyer
- 3.8 Participation à une opération d'autoconsommation collective avec la Commune de Réallon
- 3.9 Convention pour une étude d'avant-projet détaillée pour la réalisation d'une batterie hydraulique en autoconsommation collective avec la commune de Puy Saint Vincent
- 3.10 Modification de la commission hydrogène au sein de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

### IV. Questions Diverses

- 4.1. Remise des Labels terre d'Innovation
- 4.2. Visite de la Présidente de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)
- 4.3. Le Rendez-vous des énergies
- 4.4. Rapport d'activité 2024

Le Président,  
Jean Claude DOU

*Le 09.09.2025*

